

Quelques fragments du discours de Mrs. Catt : à la séance d'ouverture du Congrès : (6 juin 1920)

Autor(en): **Catt**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de
l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **8 (1920)**

Heft 99

PDF erstellt am: **26.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-255881>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

gramme de l'Alliance. M^{me} Wicksell (Suède), rapporteur de la commission, demandait la discussion article par article, afin d'amener l'assemblée à constater le peu de valeur du projet. M^{me} de Witt-Schlumberger (France) fit observer cependant qu'il n'était pas inutile de donner aux revendications suffragistes une forme concrète et universelle, principalement en vue de répondre aux personnes qui n'en comprennent pas la portée. Enfin, après une assez longue discussion, et un peu de flottement, l'assemblée abandonna le nom de « Charte », et adopta un « Programme des droits de la Femme » en 12 articles, se répartissant sous les rubriques suivantes : « Droits politiques, — personnels, — civils, — droits à l'éducation et droits économiques, — droits moraux ».

Le projet présenté par la Grande-Bretagne, d'un « Bureau International féminin » subit lui aussi bien des vicissitudes. Il s'agissait d'un bureau d'informations sur les conditions légales, sociales, etc., des femmes, en vue de la conclusion d'ententes internationales, et pour représenter les intérêts généraux des femmes dans la Société des Nations. Il devait, dans l'esprit des auteurs du projet, être placé sous le contrôle du Conseil de la Société des Nations, au même titre que le Bureau international du Travail. Mrs. Chapman Catt intervient, pour déclarer humiliant ce rôle de quémandeuses auprès de la Société des Nations, alors que nous sommes, dans le pacte, reconnues les égales des hommes. M. de Morsier parla dans le même esprit. Lady Astor fit des objections de principe et d'ordre pratique. M^{me} Crémieux (France) apporta l'opinion de M. Léon Bourgeois, qui estime qu'un secrétariat permanent pourrait être créé, mais en dehors de la Société des Nations, tout en ayant la possibilité de donner à l'autorité internationale son avis autorisé en ce qui concerne les questions féminines. M. Justin Godart est du même avis. Finalement, le projet anglais, vivement soutenu par Miss Rathbone, Miss Macmillan, Mrs. Corbett Ashby, Mrs. Strachey, est repoussé par 63 voix contre 56. En présence d'une si forte minorité, une commission est nommée, pour examiner dans quelle mesure on pourrait lui donner satisfaction. Un nouveau projet fut élaboré, et adopté en dernière heure : la Société des Nations sera priée de convoquer chaque année, à ses frais, une Conférence de femmes (représentantes des gouvernements, — des associations féminines internationales, — des ouvrières, — déléguées techniques, etc.) pour examiner les questions qui les concernent. Le Comité de l'Alliance, chargé de faire des démarches dans ce sens, reste libre de modifier le projet selon les circonstances. C'est dire que, de tout ce débat, il n'est rien résulté de très net. On n'a pas réussi à débrouiller l'écheveau des questions de principe et des applications pratiques. Et, comme la série régulière des Congrès va reprendre, il n'y aurait pas lieu de s'étonner que la question revint dans deux ans sur le tapis.

En attendant d'avoir d'une façon plus autorisée voix au chapitre de la Société des Nations, le Congrès a voulu s'adresser à elle pour demander aux Etats constituants d'abolir chez eux la réglementation du vice, et de n'accorder des mandats, pour l'administration des pays moins civilisés, qu'à la condition qu'aucune réglementation du vice ne soit tolérée dans les territoires mandatés.

Il a salué la Société des Nations, et il a invité les femmes du monde entier à l'assister de tout leur pouvoir dans son œuvre pour établir la paix et la bienveillance dans le monde.

Il a voté en outre une résolution engageant les femmes à user de leur influence pour soulager les misères résultant encore de la guerre, et pour hâter la réorganisation de la vie économique mondiale.

C'est ainsi que, sans éluder aucun des sujets douloureux

dont les esprits restent préoccupés, le premier Congrès suffragiste depuis la guerre a poursuivi ses travaux, sinon dans une profonde harmonie des cœurs (notre génération la retrouvera-t-elle ?) du moins dans une atmosphère de conciliation et de bonne volonté.

S'il a pu se dérouler sans aucun incident fâcheux, il faut en rendre hommage pour une grande part à l'admirable présidente qu'est Mrs. Chapman Catt. En cela, sans doute, sa qualité d'Américaine, étrangère à nos querelles européennes, l'a servie : mais plus encore son autorité calme et ferme, son esprit clair, qui domine sans effort toutes les situations, et qui, tant qu'elle préside, ne trahit aucune passion. Aussi devons-nous nous féliciter qu'elle ait cédé aux instances dont elle a été l'objet, et qu'elle reste pour deux ans du moins, au poste qu'elle occupe depuis seize ans. Après avoir fondé l'Alliance et en avoir fait une force victorieuse, elle vient de mener à chef sa réorganisation. Le Congrès de Genève restera mémorable parce qu'il ouvre une ère nouvelle dans l'histoire de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes. L'Alliance en sort rajeunie, adaptée aux nouvelles circonstances, prête à reprendre, d'un pas régulier et inflexible, sa marche en avant.

Emma PORRET.

Quelques fragments du discours de Mrs. Catt

à la séance d'ouverture du Congrès (6 juin 1920.)

... Si je rappelle tout ceci, c'est pour que vous sachiez, vous qui venez de tant de nouvelles Républiques européennes que la réaction peut se manifester aussi dans les Républiques, et que la résistance à l'inévitable marche en avant du progrès humain peut être parfois singulièrement tenace. Les Etats-Unis d'Amérique ne sont pas, en effet, le seul exemple d'action tardive, et les deux Républiques européennes, la France et la Suisse, sont remarquables au milieu de l'Europe, pour leur dédain de la question. Là où les hommes possèdent le suffrage universel, l'intérêt pour le suffrage des femmes est difficile à éveiller. Mais quand hommes et femmes ont été tenus ensemble en minorité politique, ils sont entraînés ensemble vers la liberté politique. C'est un curieux commentaire du suffrage masculin, mais dont l'histoire justifie les conclusions.

... Car « une éternelle vigilance est le prix de la liberté », dans toutes les nations. Les nouvelles Républiques d'Europe, aussi bien que les anciennes, trouveront leurs ennemis les plus sérieux au dedans de leurs propres frontières. L'indifférence au bien public, et la maladresse à comprendre la nécessité de l'action combinée, sont les dangers le plus à craindre. Comme on l'a dit : « Le but du gouvernement par le peuple est de rendre le peuple capable de contrôler ses propres affaires. » Or, les peuples de toutes les nations ont un long chemin à parcourir avant d'atteindre ce degré de capacité...

Veillez sur votre droit de vote, ô femmes d'Europe, comme un soldat veille sur son arme. Il est votre écusson et votre armure, votre épée et votre bouclier. Avec lui, vous pouvez reconstruire l'Europe, émanciper votre sexe, et faire du monde un lieu propice aux esprits libres. Sans lui, vous êtes perdues dans le chaos politique. Servez-vous-en, et prenez garde aux pièges de la réaction. Et quoi que vous fassiez, ne vous imaginez pas que la logique des hommes les empêchera de commettre des injustices, ni que le sentiment des femmes les guidera toujours vers le bien. Vous aurez des partisans aveugles, des adeptes sans réflexions, de simples numéros dans la grande masse politique, aussi bien parmi les femmes que parmi les hommes, mais l'élan de tous instruit, développe et rend les hommes et les femmes de toutes les nations riches en promesses fécondes.

Nous venons ici, la plupart d'entre nous le bulletin de vote à la main, et pour citer le mot du plus grand homme d'Etat américain, nous venons « sans malice envers personne, avec charité envers tous ». Nous venons cette fois pour demander : « Le bulletin conquis, qu'en ferons-nous ? »

Nous croyons avec une ferveur plus intense que jamais dans la justice de notre cause; nous avons confiance avec une foi plus grande que jamais dans le pouvoir du vote des femmes à rendre le monde heureux...

... Que l'Alliance internationale ait exercé une influence réelle et aux effets lointains durant ces dix-huit ans d'efforts, c'est ce que, devant la situation actuelle, nous pouvons dire en toute modestie. Son travail est-il achevé? Y a-t-il une tâche internationale à laquelle les femmes électrices de tant de pays peuvent se consacrer? Lorsque je contemple la politique mondiale, il me paraît que le seul espoir possible de bonheur, de prospérité et de paix permanente pour le monde, nous vient de la démocratisation complète des gouvernements. Il ne peut y avoir de démocratie qui exclue les femmes, pas plus que de démocratie saine et solide qui ne s'appuie pas sur un corps électoral instruit et intelligent. Car ce n'est pas suffisant d'établir la démocratie dans chaque nation: la démocratie doit être étendue à la politique mondiale. Le militarisme d'autrefois doit disparaître, ainsi que la diplomatie d'autrefois avec ses traités secrets, ses intrigues et ses suspensions. Aucune Société des Nations n'aura le pouvoir d'abolir la guerre avant que tous les gouvernements du monde ne soient basés sur la démocratie.

Vous serez tous d'accord avec ces principes, mais vous admettez aussi qu'un corps électoral d'une haute intelligence n'existe nulle part, que la masse des hommes trouve plus facile d'obéir que de résister, d'accepter toutes faites les idées de ceux qui ont quelque chose à y gagner qu'à les formuler eux-mêmes, et que l'homme ou la femme capable de pensées ou d'actions indépendantes est, hélas! une exception. Et cependant une démocratie vraiment démocratique, dans chaque nation et dans la politique internationale, une démocratie intelligente et tolérante, ... doit être le but et l'idéal de tous ceux qui croient au gouvernement du peuple par le peuple.

Or, le droit de vote, dans tous vos pays, peut vous aider d'une manière lente et indirecte à accomplir la démocratisation du monde et à obtenir l'affranchissement de la femme, mais ce but sera réalisé beaucoup plus vite si les femmes de toutes les nations s'unissent pour former un centre d'action dont le but sera le perfectionnement de la démocratie.

J'ai la profonde conviction que si une Alliance internationale d'hommes avait été formée il y a cinquante ou soixante-quinze ans, quand le mouvement pour le suffrage des hommes en était au point où se trouvait notre mouvement en 1914, et si cette Alliance avait fait pour le suffrage masculin ce que la nôtre a fait pour le suffrage féminin, la démocratisation de l'Europe aurait été complète il y a une génération déjà, et un de ses premiers résultats aurait été d'éviter une guerre mondiale. Je crois aussi que si le vote avait été reconnu aux femmes il y a quelques vingt-cinq ans, quand la logique, la justice et l'opinion publique le demandaient, le niveau de l'influence nationale exercée par les femmes aurait été si élevé, ainsi que celui de la politique internationale, qu'il n'y aurait pas eu non plus de guerre mondiale.

Je crois si fermement tout ceci que je puis dire que, de la sagesse ou de l'imprudence avec laquelle nous trancherons les questions que nous devons résoudre ici à Genève, dépendra le bonheur ou l'infortune de toute une génération...

SILHOUETTES DE CONGRESSISTES

Miss Maude Royden.

Après avoir fait de brillantes études à l'Université d'Oxford, Miss Maude Royden débuta en 1901 dans le travail social par un stage d'un an, comme membre du *settlement* universitaire, dans les *slums* de Liverpool, mais sa santé ne lui permit pas de poursuivre un aussi dur labeur; aussi dut-elle y renoncer et elle accepta alors d'aider un pasteur de campagne dans son ministère. Sa principale fonction fut de s'occuper des femmes et des enfants dont elle se fit beaucoup aimer, tant par sa gaieté que par sa parfaite bonté. Déjà à cette époque, ayant parlé dans une réunion d'appel, elle y fit preuve d'une foi persuasive et d'un réel talent d'orateur.

Au bout de trois ou quatre ans, elle postula et obtint la place de directrice des conférences de l'extension universitaire d'Oxford, qu'elle occupa durant trois ans. Sa belle voix sonore, sa haute intelligence, ses connaissances littéraires, lui valurent les plus grands succès dans cette carrière, et quand elle l'abandonna pour se consacrer à la question du suffrage et devenir le bras droit de Mrs. Fawcett, elle y laissa un vide qui ne fut jamais comblé. Durant dix ans, elle travailla avec passion à faire avancer la cause suffragiste, parlant devant d'immenses assemblées, publiant des brochures, luttant avec une rare énergie, mais, malgré son zèle, réprouvant toujours les méthodes dangereuses du parti extrémiste, ce qui lui valut pas mal de haines.

Cependant, au milieu de tant de préoccupations diverses, la religion demeura toujours son principal intérêt. Elle débuta, il y a deux ou trois ans, comme prédicateur, dans une église non-conformiste de Londres, et depuis 1918 elle occupe souvent la chaire de Saint-Botolph Bishopsgate, City of London, où elle réunit de vastes auditoires et d'où elle exerce une très forte influence religieuse, surtout parmi la jeunesse.

Nous connaissons tous ces détails avant d'entendre prêcher Miss Royden à Saint-Pierre et de faire sa connaissance personnelle, aussi attendions-nous beaucoup d'elle. Elle n'a trompé en rien cette attente, bien au contraire. Sa parfaite simplicité, sa grande modestie, nous ont frappée. Pas un seul instant elle ne nous a paru préoccupée de l'effet qu'elle pouvait produire. Sa personne disparaissait devant l'importance du mandat dont elle était chargée et qu'elle a si admirablement rempli.

Elle est de taille moyenne et n'a pas des traits réguliers, mais sa physionomie est rehaussée par de beaux yeux bruns qui reflètent son intelligence et sa bonté. Lorsqu'elle revêt son costume noir de prédicateur, son rabat blanc et sa petite calotte, elle fait songer aux puritaines des anciens temps. La flamme intérieure qui l'anime, soulignée encore par ces vêtements sacerdotaux, lui confère une grandeur et une beauté vraiment spirituelles.

(A suivre.)

H. NAVILLE.

La Quinzaine féministe

Une dépêche du 3 juillet de Bruxelles nous informe que la Chambre belge a repoussé le suffrage féminin par 89 voix contre 74. Nous attendons les détails que ne manqueront pas de fournir les journaux féministes belges. En tout cas, il ne nous paraît pas que cette défaite doive être considérée comme une catastrophe. D'abord la minorité acceptant le vote des femmes est très forte, et une majorité de 15 voix sur 163 votants ne peut être taxée d'écrasante! Ensuite, le suffrage communal ayant été pleinement reconnu aux femmes belges, il y a trois mois au moins, et cette forme de suffrage étant importante dans un pays où la vie communale porte des traces de l'autonomie des villes flamandes dans le passé, la seconde étape de l'affranchissement politique de la femme a été peut-être un peu trop rapprochée de la première pour avoir immédiatement plein succès.

De Grèce, nous arrive par l'entremise de l'Agence d'Athènes, l'intéressante nouvelle que M. Typaldo Bassias, député, déjà auteur d'un projet de loi sur le vote des femmes, a nanti la Chambre hellénique d'une proposition de loi réglant la filiation illégitime, dont les dispositions principales sont, sauf quelques modifications imposées par les coutumes du pays, la copie exacte des articles 302 à 327 de notre Code civil suisse. D'après M. Bassias, notre législation civile suisse serait en effet celle qui s'inspire le mieux des principes modernes, en ces matières. Grand honneur et grand encouragement pour nous, et un exemple de plus de la répercussion à l'étranger de nos progrès... ou de nos retards à l'égard de l'émancipation de la femme. La représentante au Congrès (arrivée malheureusement trop tard) des femmes de Palestine ne nous disait-elle pas combien, là-bas, où tous les intellectuels ont plus ou moins fait leurs études en Suisse, l'incroyable apathie de notre pays à l'égard du suffrage des femmes nuit au jeune mouvement plein de sève qui se manifeste à Jérusalem?

Aux Etats-Unis, où il ne manque, on le sait, plus que la ratification d'un Etat à l'amendement fédéral suffragiste, on se demande anxieusement, non seulement quel sera cet Etat, mais encore si cette ratification se fera assez tôt pour que les femmes puissent participer à l'élection présidentielle de 1920. Mrs. Catt nous avait dit que l'on pensait que la Caroline du Sud serait le 36^{me} Etat à ratifier l'amendement: on apprend maintenant que le gouverneur du Tennessee a convoqué une session spéciale de la Législature d'Etat dans ce but... *Good luck!*